

Recherches sociographiques



Un intellectuel à la rencontre de deux mondes : Jean-Charles Falardeau et le développement de la sociologie universitaire au Québec

Marcel Fournier

Volume 23, numéro 3, 1982

Imaginaire social et représentations collectives, II. Mélanges offerts à Jean-Charles Falardeau

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055993ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055993ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Fournier, M. (1982). Un intellectuel à la rencontre de deux mondes : Jean-Charles Falardeau et le développement de la sociologie universitaire au Québec. *Recherches sociographiques*, 23(3), 361–385. <https://doi.org/10.7202/055993ar>

Résumé de l'article

Objet de nombreuses études, le processus de constitution de nouveaux savoirs ou de nouvelles compétences est assimilé tantôt au mouvement de « professionnalisation », tantôt à l'organisation de disciplines scientifiques, mais dans l'un (sociologie des professions) et l'autre cas (sociologie de la science), ce processus est identifié à la constitution d'un corps de spécialistes et à leur insertion en milieu universitaire : les conditions institutionnelles ou les étapes d'institutionnalisation d'une discipline sont invariablement la délimitation des frontières de la discipline, l'organisation d'institutions d'enseignement et de recherche, la constitution de réseaux ou plus largement d'une « communauté » de collègues en contact les uns avec les autres, la formalisation des règles d'accès à la carrière scientifique, etc. Il faut cependant reconnaître que, parce qu'elle exige la mobilisation de ressources humaines et financières, toute transformation de la division sociale du travail intellectuel qu'entraîne l'apparition et l'organisation d'une nouvelle discipline ne repose pas sur la seule force de P« idée » nouvelle ou sur la seule énergie de quelques individus d'exception. Pour la période contemporaine, en particulier pour la période qui correspond à la modernisation du système universitaire et qui date, en Europe et en Amérique du Nord, de la seconde moitié du XIXe siècle, une telle modification n'est nullement indépendante de transformations de la structure sociale elle-même, en particulier de la montée de nouvelles classes dirigeantes qui identifient leur mobilité au « progrès », à la « modernité » et à la « science », et qui souvent s'associent à des mouvements de réformes sociales. Dans le cas de la sociologie aux États-Unis, il ne fait aucun doute, comme le montre Oberschall, que sa naissance et son développement rapide sont provoqués par la prise de conscience et la prise en charge, d'abord par des institutions privées et ensuite par l'État lui-même, des « problèmes sociaux » (pauvreté, hygiène, criminalité, urbanisation, etc.) qu'entraîne l'industrialisation et qui suscitent l'organisation de mouvements réformistes habituellement animés par des membres des classes supérieures. Fille de la modernité, la sociologie en est à la fois le témoin, l'analyste et (parfois) le critique.

Dans le cas d'une société telle que le Québec dont le développement économique est largement dépendant, *Le* fonction de capitaux étrangers, la mobilité et la mobilisation de la bourgeoisie francophone n'ont été, de la seconde moitié du XIXe siècle jusqu'aux années de la Crise, que partielles et n'ont pas permis, à travers des mouvements de réforme, la véritable modernisation du système universitaire francophone. Le développement de la sociologie sera certes lié à un mouvement social de modernisation, mais le contexte politique (de lutte contre le Duplessisme) et aussi la composition de ce mouvement, plus étroitement lié aux classes moyennes et populaires, seront différents : à la fois cette conjoncture spécifique et les caractéristiques sociales de ceux qui s'intéressent à cette discipline donneront à son développement un rythme et une forme particuliers.

UN INTELLECTUEL À LA RENCONTRE
DE DEUX MONDES
JEAN-CHARLES FALARDEAU ET
LE DÉVELOPPEMENT DE LA SOCIOLOGIE
UNIVERSITAIRE AU QUÉBEC

Objet de nombreuses études, le processus de constitution de nouveaux savoirs ou de nouvelles compétences est assimilé tantôt au mouvement de « professionnalisation », tantôt à l'organisation de disciplines scientifiques, mais dans l'un (sociologie des professions) et l'autre cas (sociologie de la science), ce processus est identifié à la constitution d'un corps de spécialistes et à leur insertion en milieu universitaire : les conditions institutionnelles ou les étapes d'institutionnalisation d'une discipline sont invariablement la délimitation des frontières de la discipline, l'organisation d'institutions d'enseignement et de recherche, la constitution de réseaux ou plus largement d'une « communauté » de collègues en contact les uns avec les autres, la formalisation des règles d'accès à la carrière scientifique, etc. Il faut cependant reconnaître que, parce qu'elle exige la mobilisation de ressources humaines et financières, toute transformation de la division sociale du travail intellectuel qu'entraînent l'apparition et l'organisation d'une nouvelle discipline ne repose pas sur la seule force de l'« idée » nouvelle ou sur la seule énergie de quelques individus d'exception. Pour la période contemporaine, en particulier pour la période qui correspond à la modernisation du système universitaire et qui date, en Europe et en Amérique du Nord, de la seconde moitié du XIX^e siècle, une telle modification n'est nullement indépendante de transformations de la structure sociale elle-même, en particulier de la montée de nouvelles classes dirigeantes qui identifient leur mobilité au « progrès », à la « modernité » et à la « science », et qui souvent s'associent à des mouvements de réformes sociales. Dans le cas de la sociologie aux États-Unis, il ne fait aucun doute, comme le montre Oberschall, que sa naissance et son développement rapide sont provoqués par la prise de conscience et la prise en charge, d'abord par des institutions privées et ensuite par l'État lui-même, des « problèmes sociaux » (pauvreté, hygiène, criminalité, urbanisation, etc.) qu'entraîne l'industrialisation et qui suscitent l'organisation de mouvements réformistes habituellement animés par des

membres des classes supérieures. ¹ Fille de la modernité, la sociologie en est à la fois le témoin, l'analyste et (parfois) le critique.

Dans le cas d'une société telle que le Québec dont le développement économique est largement dépendant, *i.e.* fonction de capitaux étrangers, la mobilité et la mobilisation de la bourgeoisie francophone n'ont été, de la seconde moitié du XIX^e siècle jusqu'aux années de la Crise, que partielles et n'ont pas permis, à travers des mouvements de réforme, la véritable modernisation du système universitaire francophone. Le développement de la sociologie sera certes lié à un mouvement social de modernisation, mais le contexte politique (de lutte contre le duplessisme) et aussi la composition de ce mouvement, plus étroitement lié aux classes moyennes et populaires, seront différents : à la fois cette conjoncture spécifique et les caractéristiques sociales de ceux qui s'intéressent à cette discipline donneront à son développement un rythme et une forme particuliers.

A) *Sociologie et science morale*

Contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis, l'institutionnalisation véritable de la sociologie ne se réalise, au Québec, que très lentement et tardivement : il y a bien quelques pionniers isolés — Léon Gérin, Marius Barbeau, etc. — mais jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, la sociologie demeure une discipline marginale au système universitaire québécois francophone et il n'y a pas de véritables lieux de formation, ni de centres de recherche. En milieux anglophones, la situation est quelque peu différente : l'inquiétude que provoquent les transformations économiques et sociales entraîne, dès la fin du XIX^e siècle, la multiplication des organisations privées (de charité, etc.) et suscite l'apparition, principalement sur la scène municipale montréalaise, de mouvements politiques d'orientation réformiste (lutte contre la corruption municipale, amélioration des conditions hygiéniques, etc.). L'étude d'un Ames, *The City below the Hill* (1898) s'inscrit dans un tel mouvement. Par ailleurs, l'Université McGill offre dès 1922 à ses étudiants en service social un premier enseignement en sociologie et le confie à Carl A. Dawson qui, originaire des provinces maritimes, vient de terminer une scolarité de doctorat en sociologie à l'Université de Chicago. ² Dès l'année suivante, celui-ci participe à la mise sur pied d'un département de sociologie, le premier au Canada, et entreprend de former à la recherche empirique une première génération d'étudiants : la première thèse pour l'obtention d'un diplôme de maîtrise en sociologie (*The*

1. A. OBERSCHALL, « The institutionalization of American sociology », dans : A. OBERSCHALL (éd.), *The Establishment of Empirical Sociology*, New York, Harper & Row, 1972 : 187-252.

2. Au sujet de C.A. Dawson, voir : O. HALL, « Carl A. Dawson, 1887-1964 », *La Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, I, 2, mai 1964.

Sociology of Rouville Country) est présentée par D.H. McFarlane en 1926. Pour sa part, Dawson effectue, dans le cadre d'une équipe multidisciplinaire, des recherches sur le peuplement des grands espaces des Prairies de l'Ouest canadien,³ mais, durant les vingt premières années de sa carrière, il consacre ses énergies à l'organisation de son département et à l'enseignement : en collaboration avec un professeur de l'Université du Texas, W.E. Gettys, il publie en 1929 une *Introduction to Sociology*⁴ qui est rééditée en 1935 et 1945. La venue en 1927 d'E.C. Hughes, qui a été lui aussi formé à l'Université de Chicago, donnera une impulsion à la formation spécialisée en sociologie (thèses de maîtrise) et au développement de la recherche, principalement à l'étude de la division du travail entre Canadiens anglais et Canadiens français. Jusqu'en 1940, la moitié (24 sur 58) des thèses de maîtrise en sociologie d'universités canadiennes sont de McGill :⁵ le principal champ d'intérêt des étudiants est celui des relations ethniques et l'étude de groupes immigrants.

À l'Université de Montréal où Édouard Montpetit dirige, depuis 1920, une École des sciences sociales, politiques et économiques, il est bien question, ici et là, de sociologie mais la place de cette discipline demeure très marginale et son enseignement est étroitement associé à celui de la philosophie sociale. Il faut attendre le début des années 1940 pour qu'à la faveur d'une réorganisation de l'École, soit mise sur pied une section d'histoire et de sociologie et qu'apparaissent des cours explicitement identifiés à la sociologie. Mais le premier cours qui utilise la dénomination « sociologie » relève beaucoup moins de l'initiation à la théorie ou à la recherche sociologique que du service social : il s'agit d'un cours de « Sociologie appliquée » qui porte sur les problèmes de la misère et les façons d'y remédier. Son responsable est Arthur Saint-Pierre : cet intellectuel est alors largement mobilisé par des tâches d'organisation, d'enseignement et de diffusion de la doctrine sociale de l'Église et ses ouvrages (*Questions et œuvres sociales chez nous*, etc.), apparaissent comme le prolongement direct des responsabilités qu'il détenait au titre de secrétaire de l'École sociale

3. C.A. DAWSON, *The Settlement of the Peace River Country. A Study of a Pioneer Area*, Toronto, McClelland, 1934, 204p. ; C.A. DAWSON, *Group Settlement: Ethnic Communities in Western Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1936, 395p. ; C.A. DAWSON et E.R. YOUNG, *Pioneering in the Prairie Provinces: The Social Side of the Settlement Process*, Toronto, McClelland and Stewart, 1940.

4. New York, The Ronald Press Company, 1929, 764p. S'appuyant largement sur les travaux de l'École de Chicago — Park et Burgess sont les deux auteurs les plus cités — ce manuel, qui présente comme objet de la sociologie le « groupe social », adopte une conception nettement empiriste et inductive de la sociologie et s'oppose à toute perspective « réformiste » : la responsabilité de la sociologie n'est pas de fournir des programmes de planification mais d'« exposer la structure de base des relations humaines et par là aider ceux qui peuvent vouloir apporter des changements à cette structure » (*id.*, p. iii).

5. Source : *Thèses des gradués canadiens dans les humanités et les sciences sociales*, Ottawa, Gouvernement du Canada, 1951, pp. 80-82. La seule autre université concurrente est l'Université de Toronto qui, entre 1920 et 1940, décerne dix-huit diplômes de maîtrise en sociologie.

populaire.⁶ La préoccupation pour la recherche empirique n'est évidemment pas totalement absente à l'École des sciences sociales de l'Université de Montréal : celle-ci se manifeste par divers cours⁷ et aussi par la mise sur pied en 1943 d'un Institut de sociologie, dont la direction est confiée à Saint-Pierre ; ses objectifs sont larges (étudier les mœurs, institutions, caractères, etc. de la population canadienne-française, chercher des solutions aux problèmes sociaux), mais ses activités se limiteront à réunir une très faible documentation.

Que ce soit à l'Université ou dans les milieux intellectuels et politiques, l'acception courante du terme sociologie en fait, comme le remarque Albert Faucher, une discipline dérivée de la morale sociale : « La sociologie doit se fixer d'abord sur les principes de l'enseignement social de l'Église ; ensuite elle peut, si elle le juge opportun, examiner la réalité sociale, se pencher sur les problèmes du milieu, à la lumière de l'enseignement traditionnel de l'Église. »⁸ Aussi retrouve-t-on sous la rubrique « sociologie » des bibliographies des revues telles *l'Action française*, *L'École sociale populaire*, *Culture*, des ouvrages très divers : la lettre encyclique *Rerum Novarum* de Léon XIII, *La conquête du peuple* d'Albert de Mun ou la *Cité chrétienne d'après les enseignements pontificaux* d'Henri Brun.

À l'Université Laval, lorsqu'en 1932 est créée une École des sciences sociales et qu'elle est reliée institutionnellement à l'Institut supérieur de philosophie, la situation n'est guère très différente : le cours de sociologie, dont la responsabilité est confiée à M^{gr} Wilfrid Lebon, professeur de morale et de droit naturel social, en est un de philosophie thomiste et de morale sociale chrétienne. Dans son rapport annuel, le recteur de l'Université, M^{gr} Camille Roy, tient lui-même à rappeler que « la sociologie doit tenir compte des principes et des réalités », qu'elle doit « reposer sur de solides principes de philosophie, si l'on ne veut pas qu'elle soit faussée par les réductions trop variables ou par des passions égoïstes ».⁹

6. Les postes qu'occupe Arthur Saint-Pierre sont : chef de secrétariat de l'École sociale populaire (1908-1914), directeur de la revue *L'Oiseau bleu* (1919-1921) et professeur à l'Université de Montréal (1922). Il est aussi membre de l'A.C.J.C. dont il fut vice-président (1907-1917), de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dont il fut chef du secrétariat (1944-1945) et directeur de la Commission générale des Semaines sociales du Canada.

7. Parmi ces cours, il faut noter celui de « Géographie humaine » de Yves Tessier-Lavigne et de « Statistiques » de Raymond Tanghe. Pour sa part, A. Saint-Pierre introduit en 1945-1946 un nouvel enseignement, « Recherches sociales », par lequel il compte initier les étudiants à diverses méthodes de recherche : une partie importante du cours consiste en une historiographie de la recherche sociale au Canada français (Léon Gérin, H. Miner, E.C. Hughes, etc.).

8. A. FAUCHER, « La recherche en sciences sociales au Québec », dans : N.F. TIMLIN et A. FAUCHER, *The Social Science in Canada/Les sciences sociales au Canada*, Ottawa, Social Science Research Council of Canada, 1968, p. 3.

9. *Annuaire de l'Université Laval, 1931-1932*, p. 315.

Au moment de la réorganisation de l'École en 1938, cette conception de la sociologie n'est pas fondamentalement modifiée : les divers enseignements, dont les principales concentrations sont la philosophie (sociale, économique, politique), le droit (constitutionnel, civil, international, de l'Église), l'histoire (politique canadienne, économique canadienne, de l'action catholique) et la doctrine sociale de l'Église, ont pour objectif, selon l'expression de l'archevêque de Québec, M^{gr} J.-M. Rodrigue Villeneuve, o.m.i., de « faire de ceux qui les suivront de vrais sociologues chrétiens ». ¹⁰ Face à la « désorganisation qui menace la civilisation traditionnelle, héritée des plus beaux siècles du christianisme », ceux-ci auront « la tâche et l'honneur d'inoculer à l'organisme ce ferment salubre et purificateur de l'influence chrétienne ». ¹¹ Par la mise sur pied d'une École des sciences sociales, l'Université répond aux vœux du Souverain Pontife qui lui demande de « former des maîtres, des apôtres et des chefs sans lesquels il sera vain d'espérer un ordre social chrétien ». ¹²

Un autre indice de l'importance que l'Église accorde aux « questions sociales » est la présence de membres du clergé et de communautés religieuses au sein du corps professoral des écoles universitaires en sciences sociales. À l'Université de Montréal, cette présence se maintiendra, jusqu'au milieu des années 1960, à environ 10% et l'on retrouvera plusieurs d'entre eux à des postes de responsabilité : le R.P. Bouvier, s.j., responsable de la mise sur pied d'une École de relations industrielles, le R.P. Guillemette, o.p., de la création d'une École de service social, et l'abbé Norbert Lacoste, de l'organisation d'un Département de sociologie. À l'Université Laval, la situation n'est guère différente : la présence de membres du clergé sera jusqu'au milieu des années 1960 de 15%. Et au moment même de sa réorganisation en 1938, l'on retrouve, en plus des R.P. Lévesque et Poulin, deux éminents intellectuels catholiques religieux : les R.P. Eschman, o.p., et Delos, o.p. Le R.P. Delos, docteur en droit, s'intéresse aussi à la sociologie : membre de l'Institut international de philosophie du droit et de sociologie juridique, il accepte alors la responsabilité du cours de « Sociologie internationale ». Et pendant son séjour au Québec, il publiera en deux volumes un essai théorique en sociologie : *Le problème de la civilisation. La nation* (Montréal, L'Arbre, 2 vols, 1944).

Lorsqu'en 1943 est créé, au sein de l'École des sciences sociales, un Département de sociologie, celui-ci porte officiellement le nom de « Département de sociologie et de morale sociale » et sa direction reste aux mains du doyen de l'École, le R.P. Lévesque. Certes apparaissent alors des cours dits « positifs » (méthodes de recherche, statistiques, sociologie spécialisée, etc.) mais ceux-ci

10. Cardinal J.-M. VILLENEUVE, o.m.i., « Lettre au R.P. G.-H. Lévesque, o.p. », *Annuaire de l'École des sciences sociales, politiques et économiques, 1939-1940*, Université Laval, p. 3.

11. *Id.*, p. 4.

12. *Ibid.*

demeurent bien encadrés par de nombreux cours « normatifs » (philosophie sociale et économique, cours sur les encycliques ou sur l'action catholique, etc.) ; de plus, cet enseignement « positif » est souvent confié à des membres du clergé ou de communautés religieuses. C'est ainsi que le R.P. Gonzalve Poulin, o.f.m., se voit, à son retour d'un stage d'études en France (1937-1939) et à la suite de quelques années d'action au sein du mouvement familial, confier la charge des cours d'Introduction à la sociologie et de Sociologie de la famille. Cependant, celui-ci délaisse rapidement le secteur de la recherche sociologique pour consacrer toutes ses énergies à la mise sur pied et à l'animation de l'École de service social de l'Université Laval.¹³ Mais pendant les quelques années où il est étroitement associé à la sociologie, le R.P. Poulin contribue au développement de cette discipline : ainsi, en 1944, il réalise, en collaboration avec Jean-Charles Falardeau et Roger Marier, l'une des premières enquêtes sociologiques réalisées par des membres de l'École : *Le logement à Québec* (mai 1944, 44p.). De plus, son intérêt pour l'étude de la famille le conduit à publier à la même époque des articles dans diverses revues locales et aussi une *Histoire de la famille canadienne* (Montréal, La Famille, 1940, 118p.). Enfin, une dizaine d'années plus tard (1952), paraîtra aux Presses de l'Université Laval un autre ouvrage : *Problèmes de la famille canadienne-française*.

L'intérêt des prêtres et des religieux pour les « questions sociales » se traduit aussi, à cette époque, par la nécessité d'organiser annuellement des « Journées sacerdotales d'études sociales » ; en 1944, le nombre de prêtres « ayant des préoccupations sociales » est évalué à une soixantaine.¹⁴ Plusieurs d'entre eux s'inscriront dans les écoles de sciences sociales et obtiendront une formation universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines en sciences sociales : par exemple, à l'Université Laval, la plupart (19 sur 23) des diplômés de la Faculté des sciences sociales seront, entre 1947 et 1952, effectivement des prêtres ou des religieux(ses).¹⁵

13. R.P. Gonzague POULIN, o.f.m., « L'enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes », *Culture*, II, 1941, p. 342. Dans son « Itinéraire sociologique », le R.P. Poulin décrit ses diverses activités : conférences, participation à des congrès, écrits occasionnels, fondation d'agences sociales, le Centre médico-social, etc. (R.P. Gonzalve POULIN, o.f.m., « Itinéraires sociologiques », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, 1974, p. 217.)

14. Selon l'évaluation du R.P. Jacques COUSINEAU, s.j., « Commentaires », dans : J.-C. FALARDEAU, *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, P.U.L., 1953, p. 210. Les « Journées sacerdotales » donneront naissance à la « Commission sacerdotale d'études sociales », qui interviendra de façon efficace, en 1948 et 1949 dans les conflits ouvriers. « C'est de l'élaboration de cette pensée sacerdotale mise au point, ordonnée et codifiée par des évêques avertis qu'est finalement sortie la Lettre sur le problème ouvrier. » (*Id.*, p. 210.) Cette lettre (*Le problème ouvrier en regard de la doctrine sociale de l'Église*, Lettre pastorale collective de Leurs Excellences Nosseigneurs les Archevêques et Évêques de la province civile de Québec, 1950) connaît une très large diffusion (édition originale de 100 000 exemplaires) et est traduite en quatre langues.

15. Marius PLANTE, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1947-1967*, thèse de maîtrise, Faculté des sciences de l'éducation,

La présence d'un aussi grand nombre de prêtres et de religieux témoigne de l'inquiétude de l'Église face aux transformations économiques et aux conflits sociaux que celles-ci entraînent ; elle indique aussi une modification de son mode d'intervention dans les affaires laïques : pour régler les divers problèmes sociaux et pour élaborer des plans d'action, la seule référence à la doctrine (sociale de l'Église) ne suffit plus, celle-ci doit aussi s'allier à une connaissance précise des réalités. En sociologie, l'une des premières tâches consiste à dissocier cette discipline de la morale sociale pour ensuite établir leur complémentarité. Dans son introduction à un *Précis de sociologie*, le R.P. Delos, o.p., dénonce « les confusions qui déroutent les esprits » et souhaite que la sociologie et la morale sociale puissent « collaborer, se fournir une assistance mutuelle », mais pour autant, précise-t-il, « qu'elles restent chacune à son degré de savoir ». ¹⁶ À la faveur d'un renouveau intellectuel, qui se manifeste tantôt par la diffusion d'un néo-thomisme (fondation d'une Académie canadienne de Saint-Thomas et tenue de Journées thomistes, diffusion des écrits de É. Gilson et de J. Maritain, etc.), tantôt par l'intérêt pour les recherches sociales empiriques, s'effectue une réorganisation des schèmes culturels : à la relation d'opposition entre Foi et Raison, entre Autorité et Liberté, etc., l'on tend à substituer celle de la complémentarité. En arts visuels, ce glissement s'opère à travers les écrits d'un Maurice Gagnon ou d'un François Hertel ¹⁷ et trouve une première manifestation dans les œuvres du groupe automatiste, pour qui la « vérité » d'une production artistique réside dans son adéquation à la subjectivité de l'auteur. Pour sa part, le R.P. Mailloux, o.p., effectue un travail similaire en psychologie : celui-ci s'efforce d'une part de réconcilier la psychologie expérimentale et la philosophie thomiste et d'autre part de modifier, en pédagogie, l'opposition entre l'autorité et la liberté par l'introduction de la notion de « personne » (de personnalité, etc.). ¹⁸ La contribution du R.P. Lévesque, o.p., et de ses collaborateurs à l'Université Laval s'inscrit dans un tel mouvement et prépare aussi graduellement un renversement du discours sur la vérité. Non totalement

Université Laval, 1968. Il est à noter que cette présence de prêtres s'affaiblira considérablement dans les années suivantes pour tomber à 5%. Pour toute la période étudiée (1947-1967), le pourcentage de prêtres et de religieux parmi les diplômés de la faculté est un peu supérieur à 10%.

16. R.P. J.-Th. DELOS, o.p., « Introduction », dans : A. LEMONNYER, o.p., J. TONNEAU, o.p. et R. TROUDE, *Précis de sociologie*, Marseille, Publiroc, 1934, p. 17.

17. Voir : Maurice GAGNON, *Sur l'état de la peinture canadienne-française*, Montréal, L'Arbre, 1945. Dans la compréhension de cette modification de la problématique en arts visuels, il ne faut pas négliger la venue au Québec du R.P. Couturier, o.p., qui, dans le cadre de conférences publiques, prendra la défense de l'« art vivant ». (M. FOURNIER et R. LAPLANTE, « P.É. Borduas et l'autonomisation ou les paradoxes de l'Art vivant », dans : P.É. Borduas, *Refus global et projections libérantes*, Montréal, Parti Pris, 1977 : 101-147.)

18. À la suite d'un débat dans les pages de la revue *Collège et famille*, cette problématique trouvera, en pédagogie, son expression et aussi sa systématisation dans l'ouvrage d'un professeur de l'Institut de psychologie de l'Université de Montréal : Roland VINETTE, *Pédagogie générale*, Montréal, Centre de psychologie et de pédagogie, 1948, 406p.

dissociable de l'ouverture au monde que provoque la Seconde Guerre mondiale, un renouveau de la culture savante n'est pas non plus indépendant de l'action d'une communauté religieuse, l'Ordre des Dominicains : cette communauté hautement scolarisée, qui participe alors au renouveau du thomisme, apparaît dans le champ intellectuel et religieux, et en particulier dans sa relation à une autre communauté, les Jésuites, plus « ouverte », plus « progressiste » (défense de l'art vivant, promotion d'une pédagogie nouvelle respectueuse de la personnalité de l'enfant, etc.) et « moderniste ».

B) *E. C. Hughes et l'« École de Chicago »*

La seule façon, pour une jeune institution d'enseignement, de fournir, en l'absence d'une main-d'œuvre locale, un enseignement en sciences sociales est souvent de recourir à des universitaires ou à des spécialistes étrangers. Pour sa part, le R.P. Lévesque, o.p., puise d'abord dans son propre réseau, qui est celui de sa communauté, mais il bénéficie aussi des services d'un sociologue américain, Everett C. Hughes, qui a enseigné à l'Université McGill et qui termine une recherche menée dans une petite ville industrielle du Québec :¹⁹ celui-ci est d'autant plus intéressé à l'invitation qu'il n'a guère eu de contact avec les intellectuels francophones et qu'il pense que son travail « ne pourra être continué que par des Canadiens français, les gens les plus touchés par les changements ». Sa venue à l'Université Laval durant l'automne et l'hiver 1942-1943 est d'autant plus importante que, non seulement il est en mesure d'initier les étudiants aux problèmes de la recherche et de les familiariser avec les techniques de travail sur le terrain, mais aussi qu'à la suite de ses études sur les relations ethniques et sur les divisions du travail entre Canadiens anglais et Canadiens français, il dispose d'une problématique d'analyse générale du Canada français.

En plus de son enseignement et de nombreuses discussions avec les professeurs de l'École des sciences sociales, E.C. Hughes rédige, lors de son premier séjour à Québec, un *Programme de recherches sociales pour le Québec*, qu'il publie dans les *Cahiers de l'École*.²⁰ Il refusera par la suite d'être considéré comme « l'initiateur d'un mouvement de recherche à l'Université »,²¹ mais l'un de ses étudiants reconnaîtra qu'il fut « le stimulus le plus immédiat qui a été à

19. E. C. HUGHES, *French Canada in Transition*, Chicago, The University of Chicago Press, 1943. Cet ouvrage sera traduit en français deux ans plus tard par l'un de ses étudiants, Jean-Charles Falardeau : *Rencontre de deux mondes*, Montréal, Parizeau, 1945.

20. E. C. HUGHES, « Programme de recherches sociales pour le Québec », *Cahiers de l'École des sciences sociales de l'Université Laval*, II, 4, 1945, 41p.

21. E. C. HUGHES, « The natural history of a research project : French Canada », *Anthropologica*, V, 2, 1963, p. 235. « Je n'ai certainement pas, précise-t-il alors, créé ce groupe ni élaboré le programme de leur recherche. J'ai été plutôt une partie d'un mouvement dont [les jeunes chercheurs] ont été aussi une partie. »

l'origine de notre entreprise ». ²² Parmi les thèmes ou projets de recherches identifiés par ce chercheur qui, conscient de son statut d'« étranger », veut relier ses préoccupations aux « problèmes urgents du présent et du proche avenir », les plus importants sont : 1. l'étude de la famille et de son influence sur le choix professionnel des enfants, 2. l'étude de la paroisse comme institution sociale, 3. l'étude de problèmes fondamentaux d'une communauté urbaine, 4. l'étude systématique des divers types fonctionnels de communautés canadiennes-françaises rurales et semi-industrielles, et enfin 5. les goûts et les coutumes de la population en regard de la musique, des arts et des jeux. Dans le cadre de ce *Programme*, E.C. Hughes présente aussi une conception de la recherche sociologique, voire une éthique pour l'enquêteur social : celui-ci doit conserver « une certaine indépendance dans le choix des problèmes et des méthodes » tout en se mettant à la disposition des administrateurs et des chefs sociaux, qu'il ne doit pas chercher « à remplacer » ; sa tâche consiste et se réduit à « recueillir et à interpréter des faits ». ²³ Mais Hughes ne réduit pas pour autant l'activité de recherche à celle d'un spécialiste ou d'un technicien : celle-ci a certes un but pratique qui est d'« aider à l'élaboration de toute politique sociale », mais elle a aussi un objectif beaucoup plus général, celui de « mieux faire comprendre la vie de l'homme au sein de la société et de l'influence de celle-ci sur sa destinée ». Et « celui qui veut faire une étude sérieuse de la société doit, ajoute-t-il, être un humaniste, possédant une bonne formation philosophique, historique et littéraire, un homme qui cherche sans cesse à élargir et à approfondir ses vues ». ²⁴ D'ailleurs, et peut-être pour respecter l'esprit de l'École, l'introduction du *Programme* est précédée d'une longue citation, en latin, de saint Thomas.

Enfin, et c'est sa troisième contribution importante, E.C. Hughes propose une problématique d'analyse qui est celle-là même de son « maître », Robert E. Park de l'Université de Chicago, et selon laquelle « toute institution fait partie d'un réseau d'institutions ».

« Aussi est-ce le rôle de l'enquêteur social de trouver la place de chaque problème, de chaque institution dans le tout dont ils font partie, c'est-à-dire de découvrir les fonctions de l'activité humaine et des institutions sociales [...]. Nous mettons ici l'accent sur l'unité organique de la société. Les individus, de même que les institutions ont des relations fonctionnelles. Aussi toutes les recherches sociales qui se désintéressent ou ne tiendront pas suffisamment compte de ces relations fonctionnelles manqueront inévitablement leur but. » ²⁵

22. Jean-Charles FALARDEAU, « Problems and first experiments of social research in Quebec », *The Canadian Journal of Economics and Political Science*, IV, 1944, p. 365. De façon encore plus explicite, Falardeau avouera plus tard que par l'intermédiaire de Hughes, et aussi par son propre enseignement, « oui, il y a eu influence de l'École de Chicago au Québec ». (J.-C. FALARDEAU, « Antécédents, débuts et croissance de la sociologie au Québec », *Recherches socio-graphiques*, XV, 2-3, mai-août 1974, p. 150.)

23. E. C. HUGHES, « Programme... », *op. cit.*, p. 4.

24. *Id.*, p. 3.

25. *Id.*, pp. 13-14.

C'est d'ailleurs dans cette perspective que E.C. Hughes a effectué son étude *French Canada in Transition* et qu'il a mis en lumière le décalage qui existe au Québec entre d'une part les transformations économiques, *i.e.* la « révolution industrielle tardive », dont les agents sont étrangers, et d'autre part les institutions du Canada français, en particulier ses institutions et sa mentalité, qui sont « orientées vers une autre et précédente condition économique ». ²⁶ Et, sur la base de la constatation d'un tel décalage, il n'hésite pas à critiquer les « leaders intellectuels » dans leur défense d'un savoir et de qualités qui ne « coïncident pas avec ceux du système économique dans lequel la plupart des Canadiens français doivent travailler ». Or, l'avenir de la culture canadienne-française dépend, précise-t-il dans un court article publié dans *L'Action nationale*, de « la réalisation d'un équilibre entre les facteurs suivants : d'une part, les fières traditions qui informaient jadis la vie des villes et traçaient d'avance la voie du succès, et d'autre part, les exigences plus variées et plus hautement techniques de la vie métropolitaine et industrielle ». ²⁷ Se trouvent là réunis les éléments de la problématique sociologique qui guidera la jeune génération de chercheurs de l'Université Laval dans la réalisation de leurs premières études et qui les amènera à développer, au plan idéologique, la thèse du « rattrapage » ou de l'entrée dans la modernité.

C) *Spécialisation et différenciation*

L'influence d'E.C. Hughes au Québec n'aurait jamais été aussi grande s'il n'avait pas contribué lui-même à former ceux-là mêmes qui poursuivent son travail de recherche. Parmi les jeunes Québécois francophones qui reçoivent son enseignement, celui qui au cours des années 1940 et 1950 œuvre le plus activement à faire connaître les travaux de Hughes et aussi ceux de ses collègues de l'Université de Chicago est sans aucun doute Jean-Charles Falardeau ; il étudiera pendant deux ans la sociologie sous sa direction et entretiendra par la suite avec ce sociologue américain des relations qu'il qualifie lui-même d'amicales.

L'intérêt que Falardeau manifeste pour les sciences sociales est relativement tardif. À la fin de ses études classiques qu'il a entreprises au Petit Séminaire de Québec et qu'il a terminées au Collège Sainte-Marie de Montréal, ce fils d'un cadre d'une petite entreprise canadienne-française semble indécis quant à son orientation professionnelle : même s'il s'intéresse d'abord aux lettres, il décide

26. E. C. HUGHES, *French Canada in transition*, *op. cit.*

27. E. C. HUGHES, « Crise de la culture canadienne-française », *L'Action nationale*, XVI, décembre 1946, p. 328. Dans ce texte, Hughes manifeste une grande sympathie à l'égard du « petit peuple paysan, homogène, riche en traditions et solidement appuyé sur la solidarité de la famille et de la paroisse », qui lui apparaît fort « charmant » face à l'indescriptible atmosphère morale et spirituelle des États-Unis.

de s'inscrire à la Faculté de droit et poursuit parallèlement des études en philosophie. Une année plus tard (1938), c'est l'ouverture de l'École des sciences sociales de l'Université Laval : Falardeau s'y inscrit, maintient son inscription en philosophie et laisse tomber ses études de droit, au désappointement de son père qui s'interroge sur la valeur d'un diplôme en sciences sociales.

« J'étais d'une génération dont l'adolescence avait coïncidé avec la dépression des années 1930. J'avais vécu, comme la plupart de mes amis, une vie québécoise vaguement bourgeoise, protégé contre tout souci par des études chez les Jésuites et la sécurité du régime Taschereau. Nos dernières années de collège, des années 34-35, avaient été celles du désarroi économique de nos familles, puis de leur gêne, quelquefois de leur pauvreté. Nous avons vécu les années de chômage, d'insécurité, des marches de la faim, les débuts des fascismes européens [...]. Ni nos parents, ni nos professeurs de collège, ni nos professeurs d'université n'avaient pu ou n'avaient voulu nous donner d'explication aux événements ni de réponse à nos interrogations. Nous avons lu et nous lisons encore Daniel-Rops et Mauriac, Gide et Péguy, Unamuno et Maritain, Claudel et Malraux. Plusieurs ne lisaient que l'abbé Groulx [...]. Nous apportions donc à l'École une infinité de questions. Elles n'étaient d'ailleurs pas les mêmes de l'un à l'autre. Tous, cependant, nous attendions que l'École donnât à chacune de nos questions une réponse claire et définitive. »²⁸

Se remémorant cette période une vingtaine d'années plus tard, Falardeau donnera la description suivante de son orientation vers la sociologie :

« Rien, en effet, dans mes préférences ou mes goûts conscients ne me signalait que je deviendrais sociologue. Ce terme, d'ailleurs, n'évoquait dans notre milieu, à l'époque où je dus faire un choix de carrière, que les travaux de théologiens ou la doctrine sociale de l'Église. J'étais attiré par les lettres et la philosophie. Mes parents firent impérativement valoir la nécessité de "gagner ma vie" et m'incitèrent à m'inscrire en droit. Ce que je fis. Tout en poursuivant, malgré tout, un cours de licence de la Faculté de philosophie de l'Université Laval où, déjà, terminant mes études secondaires au Séminaire de Québec, j'avais été l'un des premiers étudiants de Charles de Koninck. Il aura été mon premier maître véritable en me donnant le sens de la philosophie comme recherche. Je lui dois la révélation de la dialectique, le goût de la rigueur : une stimulante et indéfectible amitié se noua entre nous. Survient l'automne 1938 : la fondation de l'École des sciences sociales par le R.P. Lévesque, o.p., dont j'avais déjà suivi un enseignement à la Faculté de philosophie. Je veux étudier à cette nouvelle École dont je sens confusément qu'elle offrira des nourritures terrestres correspondant à mes goûts qui se situent entre les deux pôles du juridique et du philosophique. Mon père est plus réticent mais la rhétorique intuitive du P. Lévesque emporte vite ses objections. Après quelques mois, un peu écartelé entre les cours de trois programmes universitaires : droit, philosophie, sciences sociales, je me déleste allègrement du premier. »²⁹

À ce moment, l'École des sciences sociales apparaît comme un moyen « pour chaque citoyen d'élite d'acquérir la culture personnelle vraiment sociale qui lui est indispensable ». D'ailleurs, un « pressant appel » est lancé aux étudiants des autres facultés, en particulier à ceux de droit et des lettres, et aussi aux « intellectuels, professionnels, hommes d'affaires, bref à tous ceux qui

28. J.-C. FALARDEAU, « Lettre à mes étudiants », *Cité libre*, 23, mai 1959, pp. 5-6.

29. J.-C. FALARDEAU, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, XV, 2-3, mai-août 1974, p. 219.

prétendent être de l'élite ». ³⁰ Les étudiants eux-mêmes, qui à la fin de leurs études collégiales, s'orientent, souvent avec hésitation et crainte, vers les sciences sociales, le font dans cet esprit. « Nous n'avons pas encore, écrit en 1938 un étudiant qui fait sa demande d'admission, de vraie élite laïque qui comprenne le rôle qu'elle devrait jouer dans l'œuvre de restauration sociale. Nous en aurons une que vous formerez par votre haut savoir et que vous guiderez par vos directives éclairées. Je veux être de celle-là. » Cette « aspiration » est aussi décrite dans un roman, *Les beaux jours viendront...*, ³¹ écrit par Charles-Henri Beaupré, alors étudiant à l'École des sciences sociales et dédié à son directeur, le R.P. Lévesque, o.p. : « c'est l'histoire d'un fils d'ouvrier qui, à la fin de ses études classiques, songe aux carrières industrielles » mais qui décide d'aller étudier un an à l'École des sciences sociales, car il considère que « ce serait un merveilleux complément à ses études ». Son ambition est de « passer d'une classe sociale à l'autre » : après avoir travaillé dix ans à la base et avoir contribué à la mise sur pied d'un syndicat, d'une Caisse populaire, d'un magasin coopératif et d'un mouvement d'action catholique (J.O.C.), il y parviendra en devenant lui-même propriétaire d'un moulin à bois, jadis propriété de Canadiens anglais. Il s'agit là d'un roman à thèse dont l'intention est d'inciter les jeunes à l'action (individuelle et collective) : « C'est notre relèvement économique qui s'impose d'abord », affirme le héros au terme de son aventure. Il faut que chacun de vous mettiez la main à la pâte et travailliez à faire cesser les caravanes de gens bien intentionnés mais mal orientés, qui partent chaque jour à la conquête de vos droits, un livre sous le bras et des mots pleins la bouche... Ne l'oublions pas : « La Parole est aux Actes ». ³²

L'École des sciences sociales de l'Université Laval réunit certes quelques éminents professeurs étrangers mais, dans son ensemble, son corps professoral, largement composé de chargés de cours, demeure pendant les premières années peu spécialisé : en 1939-1940, l'on dénombre parmi les vingt-deux professeurs, neuf avocats, sept ecclésiastiques, deux licenciés en philosophie, deux licenciés en sciences sociales, deux licenciés en sciences commerciales et un médecin. Tous ces professeurs peuvent être difficilement considérés comme des « transfuges », c'est-à-dire comme des individus qui, formés dans une discipline, par exemple le droit, se sont instruits d'une autre pour l'enseigner ou la pratiquer à plein temps : la plupart n'ont jamais totalement rompu avec leur ancien groupe de référence et continuent d'exercer parallèlement une autre profession ou d'enseigner dans une autre faculté.

La nouvelle École ne se différencie pendant les premières années de celle de l'Université de Montréal que par ses conditions d'admission. En plus des auditeurs, l'École des sciences sociales admet des étudiants réguliers qui

30. *Annuaire de l'École des sciences sociales, 1939-1940*, Université Laval, p. 8.

31. Québec, Presses sociales, 1941, 340p.

32. *Id.*, p. 239.

suivent, comme les étudiants des autres facultés, des cours du jour pour l'obtention d'une licence. La condition d'admission pour cette catégorie d'étudiants est aussi le baccalauréat ès arts. Dans la toute première cohorte, qui réunit surtout des étudiants laïcs de sexe masculin,³³ la majorité (43 sur 68) est composée d'étudiants réguliers. De ce nombre, et même si les exigences scolaires n'apparaissent pas très sévères — nombreux sont les étudiants qui obtiennent une moyenne scolaire supérieure à 80% — seulement seize terminent leur scolarité et déposent une thèse pour l'obtention d'une licence en sciences sociales, certains se réorientant professionnellement, d'autres abandonnant pour des raisons financières.

Dans son enseignement, l'École des sciences sociales conserve une orientation fortement philosophique qui se reflète non seulement dans le programme de cours mais aussi dans le thème des thèses : parmi les thèses soumises entre 1935 et 1943 pour l'obtention d'une licence, quelques-unes se présentent comme des monographies de villages et de paroisses ou comme des études d'occupations et de lieux de travail, mais la plupart sont des dissertations de philosophie sociale (« L'idée du devoir », « Action catholique et action syndicale », « Hygiène morale », « Notion organique de la société civile et fonction supplétive de l'État selon la philosophie thomiste », « Corporations et politiques », « Le problème des salaires d'après le marxisme et la doctrine de l'Église », etc.). L'étroite liaison entre l'enseignement des sciences sociales et la philosophie à l'Université Laval se manifeste aussi dans le mode de participation des « jeunes » spécialistes en sciences sociales aux activités de l'ACFAS : ceux-ci se servent, comme première tribune, de la Société de philosophie de Québec, qui, faut-il préciser, se caractérise alors par la diversité de ses préoccupations (arts, sciences, littératures, anthropologie, etc.). Rien n'est donc plus naturel, pour Jean-Charles Falardeau en 1942 et 1943, que d'exposer, dans la section de Philosophie, le résultat des recherches qu'il effectue pour l'obtention de sa licence en sciences sociales : le titre de ses deux communications sont « Le communisme réalise-t-il l'idéal absolu du marxisme ? » et « L'économique est-elle fondamentale dans le marxisme ? ». Habituellement plus nombreux à présenter des communications (de 30% à 50% entre 1935 et 1945), les philosophes se regroupent volontiers aux congrès de l'ACFAS avec d'autres disciplines en sciences humaines dans des sections appelées « Sciences morales et sociales », « Philosophie et sciences sociales » ou « Philosophie et psychologie ». ³⁴

33. Eu égard à la présence de membres du clergé en communauté religieuse, cette première cohorte apparaît exceptionnelle ; pour les seules années 1947-1950, la proportion des membres du clergé parmi les diplômés en sciences sociales est de 82,1%. Pendant toute la période antérieure aux années 1960, c'est-à-dire entre 1947 et 1959, ce pourcentage demeurera toujours relativement élevé (32%). (Marius PLANTE, *Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, 1947-1965, op. cit.*)

34. Marcel FOURNIER, « Les conflits de discipline : philosophie et sciences sociales au Québec, 1922-1950 », dans : C. PANACCIO, *Philosophie au Québec*, Montréal, Bellarmin, 1975 : 207-237.

Quelque cinq années après la réorganisation de l'École des sciences sociales, le lien avec l'enseignement de la philosophie sociale ou de la morale est encore si étroit que le département de base de l'École, devenue faculté, est celui de Sociologie et de morale sociale et que son premier directeur est le doyen même de la Faculté, le R.P. Lévesque, o.p. : ses responsables et ses membres continuent de « se faire un devoir de tout considérer à la lumière de la doctrine sociale chrétienne » et de « baser leur enseignement sur la philosophie thomiste, celle-ci étant le fondement solide de toutes études sérieuses ». ³⁵ Mais déjà, et l'on le lui reprochera sévèrement, la nouvelle faculté, qui regroupe maintenant un corps professoral « à plein temps » composé de jeunes spécialistes ayant poursuivi des études supérieures au Canada anglais ou aux États-Unis — Maurice Lamontagne, Maurice Tremblay, Roger Marier, Albert Faucher, etc. — entend faire une plus grande place aux « études positives modernes » et offrir des cours de « sociologie générale », de « méthode de recherches » et de « statistiques » : la formation se veut à la fois « normative » et « positive », c'est-à-dire « la seule qui soit réaliste, judicieuse et complète ». ³⁶ Cette organisation de l'enseignement s'appuie sur le principe thomiste, selon lequel, précise-t-on, « l'étude des faits est primordiale dans les sciences morales (et donc dans les sciences sociales) » et par conséquent « la foi et la morale catholiques ne sont pas ennemies de la science ». ³⁷

Pour ceux qui entreprennent alors de « repenser [leur] milieu à partir de l'une des sciences de l'homme », il s'agit d'apprendre à « donner aux principes leur juste place et à discerner qu'il est plus facile de les énoncer que de les appliquer à une réalité humaine qui a sa primauté et ses lois propres ». ³⁸ En d'autres termes, tout le défi est de « comprendre le Canada français *en deçà de la théologie et au-delà des habitudes nationalistes* », ³⁹ bref de pratiquer la sociologie « avec les yeux et avec les pieds, en observant et en marchant » : ⁴⁰ la vérité d'un discours ou la valeur d'une politique ne repose plus uniquement sur sa conformité à une théorie ou à une doctrine ; ce discours ou cette politique doit aussi tenir compte de la réalité, s'appuyer sur des données objectives.

« La société au milieu de laquelle nous vivons se transforme plus rapidement que la connaissance que nous en avons [...]. Le Québec qu'on disait auparavant rural s'urbanise et

35. *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, Université Laval, p. 15.

36. *Ibid.* Au sujet de cette conception dualiste des sciences sociales, voir : Marcel FOURNIER, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec », *Sociologie et sociétés*, V, 1, 1972 : 27-57.

37. R.P. G.-H. LÉVESQUE, o.p., *L'enseignement de la doctrine sociale de l'Église à la Faculté des sciences sociales de Laval*, Québec, Université Laval, décembre 1947, p. 2. Voir aussi : R.P. G.-H. LÉVESQUE, o.p., « Sciences sociales et progrès humain », *La Revue de l'Université Laval*, III, 1, septembre 1948 : 37-41.

38. J.-C. FALARDEAU, « Lettre à mes étudiants », *op. cit.*, p. 7.

39. *Id.*, p. 8.

40. J.-C. FALARDEAU, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, p. 222.

s'industrialise à un tempo accéléré; des industries ont proliféré; des villages autrefois isolés ont perdu leur cachet archaïque; des populations nombreuses ont migré de partout; les contacts urbains se sont multipliés; la structure et les mœurs traditionnelles de la paroisse et de la famille sont en voie de s'altérer, surtout dans les régions-frontières récemment ouvertes à une colonisation planifiée. *Sous-jacentes à ces phénomènes, il y a des raisons profondes, et ce n'est pas en dissertant à priori sur un ton lyrique ou apologétique que nous parviendrons à les comprendre d'abord ni ensuite à leur appliquer les politiques les plus adéquates.*

« Il est grand temps que nous nous mettions, avec *patience et sincérité*, à l'étude de notre société [...]. L'essentiel est de nous mettre à la besogne, en recommençant à la suite de Léon Gérin, une série de recherches qui nous apprendront à ouvrir les yeux et à comprendre les réalités sociales qui nous entourent. »⁴¹

Pour sa part, Jean-Charles Falardeau poursuit, dès son retour, les recherches qu'il a entreprises à l'Université de Chicago, et prend la responsabilité de l'initiation des étudiants à la recherche. Les enseignements qu'on lui confie relèvent largement de la sociologie dite positive, dont la fonction spécifique est d'« entraîner le mieux possible les étudiants à l'observation scientifique, de les rendre capables de bien voir, de bien comprendre et de bien expliquer la nature et les conditions sociales de leur milieu ». ⁴² Ces enseignements sont : Méthodes de recherche et d'observation (15 heures), Laboratoire de recherches (15 heures), Histoire des théories sociologiques (30 heures), Sociologie urbaine (30 heures), et Institutions sociales canadiennes (30 heures). Lorsqu'il fera l'évaluation de ces premières années, Falardeau mettra lui-même en lumière la réorientation que prend alors la faculté :

« Nous avons œuvré à constituer une Faculté des Sciences Sociales qui serait complètement universitaire. Ce qui signifiait : une Faculté dont le programme d'enseignement serait de plus en plus scientifique, diversifié et solidement articulé, une faculté dont toute l'activité, celle des professeurs comme celle des élèves, serait fondée sur la recherche. »⁴³

L'orientation « normative » de l'enseignement ne disparaît pas pour autant ; celle-ci se manifeste d'ailleurs par la présence au bureau de direction du Département de sociologie et de morale de deux religieux, le doyen lui-même et le R.P. Gilles Bélanger, o.p. Mais, avec l'organisation de cours dits positifs, se produit au sein du programme une juxtaposition de deux enseignements qui deviendront de plus en plus autonomes l'un par rapport à l'autre. Dans le cadre même de ses cours, en particulier le cours « Problèmes et méthodes de recherche », Falardeau réalise, avec la collaboration de collègues, diverses recherches empiriques : 1. élaboration d'une carte sociale de la communauté québécoise, dont une copie est envoyée au professeur E.W. Burgess de l'Université de Chicago, 2. étude de l'évolution de la population de Québec

41. J.-C. FALARDEAU, « Analyse sociale des communautés rurales », *Les Cahiers de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval*, III, 4, 1944, p. 5.

42. *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1944-1945*, Université Laval, p. 38.

43. J.-C. FALARDEAU, « Lettre à mes étudiants », *op. cit.*, p. 10.

depuis les trente dernières années, 3. étude des diverses concentrations industrielles et commerciales de Québec et analyse de la distribution de la population entre groupes professionnels et occupationnels en fonction de la nationalité et du sexe.⁴⁴ En raison de la faible disponibilité des étudiants, ces recherches ne sont souvent que partiellement réalisées, mais elles contribuent à modifier l'approche des étudiants qui « par éducation traditionnelle, par mentalité et souvent par orientation systématique sont beaucoup plus enclins à une réflexion théorique, apologétique et sentimentale qu'à une observation concrète et personnelle des faits ».⁴⁵ Par ailleurs, dans le cadre du Centre de recherche de la faculté dont il est directeur-adjoint, Jean-Charles Falardeau participe à la réalisation d'enquêtes dans la région de Québec : enquête sur la crise du logement à Québec, rédaction d'un rapport spécial sur les allocations sociales au Canada, monographies de villages et de localités urbaines, etc.⁴⁶

La meilleure façon de « prouver l'existence de la sociologie » consiste donc à « faire de la sociologie » :⁴⁷ non seulement cette démarche « comble un vide » mais aussi elle impose graduellement une conception différente de la sociologie. L'imposition de cette nouvelle conception ne se fait pas sans difficulté, sans résistance.

« Dès que quiconque veut faire allusion à une personne qui s'intéresse activement ou professionnellement à une forme d'apostolat social, à un mouvement social quelconque, au service social ou qui se préoccupe généreusement des "questions sociales", on l'étiquette du titre de "sociologue", généralement de "brillant sociologue". »⁴⁸

Pour celui qui entend imposer un rapport « objectif, patient et continu » des faits sociaux, il devient indispensable de consacrer une partie importante de ses énergies à accroître la légitimité de la sociologie et de consolider sa position dans le champ intellectuel : au plan institutionnel, cette tâche amènera Falardeau, qui occupe pendant près de dix ans la fonction de directeur au Département de sociologie de l'Université Laval, à organiser des colloques, à partager des responsabilités dans des organisations et des sociétés scientifiques et à créer une revue universitaire, *Recherches sociographiques* ; au plan intellectuel, il est incité à publier plusieurs articles dans lesquels il prend la défense de la sociologie, en décrit la démarche et en délimite les frontières (par rapport aux autres sciences humaines). Parmi la centaine d'articles que Falardeau publiera entre 1940 et 1970, une vingtaine seront consacrés à la défense et à l'illustration de la sociologie.

44. J.-C. FALARDEAU, « Problems and first experiments of social research in Quebec », *op. cit.*, pp. 369-370.

45. *Id.*, p. 370.

46. *Annuaire de la Faculté des sciences sociales, 1947-1948*, Université Laval, p. 62.

47. J.-C. FALARDEAU, « Géographie humaine et sociologie », *La Revue de l'Université Laval*, V, 2, octobre 1950, p. 131.

48. J.-C. FALARDEAU, « Qu'est-ce que la sociologie ? », *Culture*, X, 1949, p. 251.

En raison même de l'importante tradition des recherches en géographie et du regain d'intérêt que connaît cette discipline au Québec⁴⁹ et qui se manifeste par la participation de géographes à « l'enseignement universitaire et aux activités de l'ACFAS », ⁵⁰ l'un des tout premiers textes que publie Jean-Charles Falardeau concerne le problème des relations entre la sociologie et la géographie humaine ; ⁵¹ quelques années plus tard, il reprend la discussion de cette question dans un article intitulé « Géographie humaine et sociologie » : ⁵² il répond ainsi à un article quelque peu polémique de Benoît Brouillette qui invitait sociologues et géographes à se « rencontrer sur le terrain et à s'aider mutuellement pour recueillir des observations et préparer des monographies ». ⁵³ Pour Falardeau, la relation entre ces deux disciplines doit aussi en être une de complémentarité : « là où s'arrête le travail du géographe, commence celui du sociologue », mais la sociologie a un champ d'étude beaucoup plus vaste.

Par ailleurs, Jean-Charles Falardeau peut difficilement, de par sa formation première, ignorer toute la question des relations entre la sociologie et la « reine des sciences », la philosophie : son premier réflexe, largement déterminé par sa référence à un texte de Charles de Koninck, (« Sciences sociales et sciences morales », *Laval théologique et philosophique*, I, 1, 1945), est de reconnaître la dépendance de la sociologie à l'égard de la philosophie morale, dont « elle doit emprunter les prémisses fondamentales concernant la nature de l'homme et sa finalité propre ». ⁵⁴ Cependant, « science de ce qui est », la sociologie conserve son autonomie : caractère scientifique de la démarche, utilisation de concepts opératoires, spécificité de la méthode (structuro-fonctionnelle), qui est « causale, fonctionnelle et typologique », etc. Ce statut

49. Dès la création de l'École des sciences sociales à l'Université de Montréal, l'on retrouve parmi le corps professoral, un géographe, Émile Miller, auteur de trois ouvrages d'intérêt général (*Terres et peuples du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1912, 192p. ; *Pour qu'on aime la géographie*, Montréal, Ducharme, 1920 ; *Géographie générale*, Montréal, Beauchemin, 1923). À son décès, son enseignement est repris par l'un de ses élèves, Yves Tessier-Lavigne. Enfin, au milieu des années 1930, les écrits de Raoul Blanchard (*L'Est du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1935, 2 vols) connaissent une large diffusion. L'importance de la géographie sera suffisamment grande pour que l'on songe à éditer une revue spécialisée, *La Revue canadienne de géographie*, et à organiser, dans les universités de Montréal (1942) et Laval (1948), des Instituts de géographie, dont la direction sera confiée à Pierre Dagenais et à Pierre Desfontaines respectivement.

50. Parmi les communications en sciences humaines présentées entre 1940 et 1945, celles en géographie (11,5%) sont beaucoup plus nombreuses que celles en sciences sociales (4,0%). (M. FOURNIER, « Les conflits de discipline », *op. cit.*, p. 23.)

51. J.-C. FALARDEAU, « Analyse sociale des communautés rurales », *op. cit.*

52. J.-C. FALARDEAU, « Géographie humaine et sociologie », *op. cit.*

53. Benoît BROUILLETTE, « Comment faire une monographie géographique ? », *Cahiers de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval*, III, 3, 1944, p. 3.

54. J.-C. FALARDEAU, « Qu'est-ce que la sociologie ? », *Culture*, X, 1949, p. 255.

scientifique de la sociologie, Falardeau le défend mais tout en admettant qu'il est précaire en raison même de « l'immaturation » de cette discipline et, renvoyant dos-à-dos l'empirisme des sociologues américains et l'intellectualisme des sociologues européens, il pose comme conditions du développement d'une sociologie théorique « l'utilisation patiente et abondante de la méthode monographique » et la constitution de ce qu'il appelle alors la sociographie.⁵⁵

Dès ses premières années d'enseignement, Falardeau donne à sa carrière une orientation nettement académique et scientifique : les premiers articles qu'il publie le sont en effet dans des revues spécialisées en sciences sociales, *Les Cahiers de l'École des sciences sociales de l'Université Laval* et le *Canadian Journal of Economics and Political Science*.⁵⁶ Cette spécialisation-professionnalisation, qui se manifeste dans l'enseignement qu'il donne à la Faculté, se traduit aussi pour sa participation active à la Canadian Political Association — membre du conseil exécutif en 1949, vice-président en 1954 et président en 1964 — et par sa collaboration à des publications de caractère international.⁵⁷ Même si elles sont toujours l'objet de critiques nombreuses, les sciences sociales occupent déjà, au milieu des années 1940, une position plus importante dans le système universitaire : entre 1940 et 1945, la population des étudiants réguliers inscrits en sciences sociales à l'Université Laval double pour atteindre l'effectif de 118 ; cette population, qui représente alors près de 10% de l'ensemble des étudiants de cette université, est supérieure à celle des facultés de Lettres (20), de Philosophie (57) et aussi de Droit (108). Cette croissance, qui se traduit dans les budgets d'enseignement et de recherche,⁵⁸ permet à la Faculté des sciences sociales de rejoindre et de dépasser, par le nombre de thèses de maîtrise et de doctorat en sociologie, les facultés des autres grandes universités canadiennes, par exemple McGill et Toronto.⁵⁹

55. *Ibid.*

56. J.-C. FALARDEAU, « Paroisses de France et de Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Cahiers de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval*, II, 7, 1943, 38p. ; « Analyse sociale des communautés rurales », *op. cit.* ; « Problems and first experiments of social research in Quebec », *op. cit.*

57. J.-C. FALARDEAU, « Parish research in Canada », dans : C.J. NUESSE et Th. J. HARTE (éds), *The Sociology of Parish*, Milwaukee, Bonce Publishing, 1951 : 322-332 ; J.-C. FALARDEAU et Fr. E. JONES, « La sociologie au Canada », *Actes du troisième congrès mondial de sociologie*, Association internationale de sociologie, VII, 1956 : 14-22.

58. En 1945-1946, la Faculté des sciences sociales reçoit près de 50 000 \$, ce qui la situe derrière les Facultés des sciences (374 700 \$) et de médecine (173 800 \$) et sur le même pied que la Faculté de foresterie et de géodésie.

59. Le nombre de thèses en sociologie présentées entre 1940 et 1945 est de neuf, c'est-à-dire un nombre légèrement supérieur au nombre de thèses présentées à l'Université McGill (huit) et à l'Université de Toronto (six). (Source : *Thèses des gradués canadiens...*, *op. cit.*, pp. 84-87.)

D) *De la recherche sociologique à la critique d'une idéologie*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Université n'apparaît plus, et ses responsables le reconnaissent, comme une « usine à fabriquer des avocats, des notaires, des médecins, voire des ingénieurs » : celle-ci doit aussi accorder une place de plus en plus importante à la transmission « d'une science professionnelle dont les jeunes ont besoin pour remplir dans la vie une carrière honorable » et au « travail de recherche qui fait avancer la science dans tous les domaines ». ⁶⁰ Pour les sciences sociales, cette spécialisation-professionnalisation demeure toute relative : non seulement les postes et les lieux de diffusion (revues spécialisées) sont peu nombreux, mais aussi les activités d'enseignement et de recherche prennent, en raison même de leur objet et de leur méthode, une dimension politique. Ainsi, même s'il s'insère rapidement dans des réseaux scientifiques canadiens et américains, Jean-Charles Falardeau diffuse aussi ses écrits dans des revues diverses et souvent auprès d'un public peu spécialisé, plus de 75% de ses articles entre 1930 et 1970, et intervient, principalement par la publication de textes dans les débats publics : il acquiert alors un statut d'intellectuel ⁶¹ au sens où il prend position sur les grandes questions d'orientation (politique, culturelle, etc.) de la société québécoise (et canadienne). Plus précisément, il devient membre d'une nouvelle génération d'intellectuels, qu'il qualifiera lui-même d'« élite clandestine ». ⁶²

Parce que l'objet même qu'il construit est celui-là même du passage de la société traditionnelle à la société moderne, Falardeau peut difficilement, dans la conjoncture des années 1940, ne pas aborder la question de l'« avenir du Canada français ». Dès 1941, avant même d'être nommé professeur à l'Université Laval, il est sollicité par la revue *L'Action nationale* pour répondre à la question « Existe-t-il une culture canadienne-française? ». Sur la base d'une analyse des concepts de culture et de civilisation, il entreprend une description du *something different* du Canadien français, sa religion catholique, sa langue française et les événements historiques et aussi une critique très sévère de ses concitoyens dont il dénonce le « complexe de vassalité et de jeunesse à

60. M^{re} Ferdinand VANDRY, « L'Université Laval au carrefour », *La Revue de l'Université Laval*, III, mai-septembre 1948, pp. 3-4.

61. Au sujet de la notion d'intellectuel, voir : Ch. KADUSHIN, *The American Intellectual Elite*, Boston, Little, Brown, 1974.

62. J.-C. FALARDEAU, « Élités traditionnelles et élites nouvelles », *Recherches sociographiques*, VII, 1-2, 1966 : 132-145. De cette « élite clandestine », qui se retrouve autour de *Cité libre* et à l'Université, Falardeau dira alors qu'elle conteste l'aliénation du religieux dans le temporel, du national dans la politique : cette élite opère une « dé-mystification et un décrochage idéologique ».

TABLEAU I

Inscription des étudiants réguliers par faculté, Université Laval, 1935-1936 à 1969-1970.

FACULTÉ	1935		1940		1945		1950		1955		1960		1965		1968		1969	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
Agriculture	—	—	—	—	—	—	—	—	49	2,2	117	2,6	349	4,7	324	2,8	278	2,3
Foresterie et Géodésie....	44	8,3	67	8,5	72	5,7	96	5,6	150	4,9	215	4,8	394	5,3	442	3,9	348	2,9
Sciences	75	14,2	130	16,6	354	28,1	473	27,7	799	26,4	1 221	27,3	1 463	19,6	2 084	18,3	2 140	17,8
Médecine	263	49,9	315	40,1	469	37,2	622	36,4	613	20,2	554	12,4	500	6,7	619	5,4	641	5,4
Sc. para-médicales	—	—	—	—	—	—	—	—	67	2,2	87	2,0	—	—	357	3,1	243	2,2
Droit	105	19,9	83	10,6	102	8,0	178	10,4	267	8,8	186	9,2	393	5,3	853	7,5	888	7,4
Sc. de l'administration ..	—	—	—	—	—	—	—	—	378	12,5	526	11,8	627	8,4	529	4,6	614	5,1
Sc. de l'éducation	—	—	—	—	—	—	17	1,0	226	7,5	468	10,5	711	9,6	1 155	10,1	1 303	10,9
Sc. sociales	—	—	60	7,6	118	9,4	87	5,1	132	4,5	222	5,0	539	7,2	1 033	9,1	944	7,9
Architecture	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	125	1,7	157	1,4	158	1,3
Arts	—	—	—	—	—	—	33	1,9	25	0,8	155	3,5	452	6,1	452	4,0	465	3,9
Lettres	26	4,9	26	3,3	20	1,6	38	2,2	50	1,6	312	7,0	805	10,8	1 454	12,8	1 634	13,7
Philosophie	14	2,7	41	5,2	57	4,5	61	3,6	55	1,8	107	2,4	94	1,3	161	1,0	151	1,3
Théologie	—	—	53	6,8	69	5,5	104	6,1	157	5,2	150	3,4	357	4,8	443	3,9	419	3,5
Gradués	—	—	—	—	—	—	—	—	85	2,6	151	3,4	647	8,7	1 375	12,1	1 801	15,0
TOTAL	527		785		1 261		1 709		3 032		4 471		7 461		11 399		11 967	

SOURCES: Annaires de l'Université Laval
 Statistiques du Secrétariat Général
 Archives de l'Université Laval
 Mémoires de l'Université Laval à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels (1955).

TABLEAU 2

Articles de Jean-Charles Falardeau
selon le thème et le type de revue, 1930-1970.

THÈME	Revues de sciences sociales	Autres	TOTAL
Éducation	—	12	12
Église, religion, paroisse	3	8	11
Littérature, arts	4	8	12
Politique	2	2	4
Sciences sociales, théories	4	14	18
Stratification	4	14	18
Ville	7	11	18
Divers	—	8	8
TOTAL	24	77	101

SOURCE: *Bibliographie de Jean-Charles Falardeau*, Université Laval, 1970, (miméo.).

retardement ». Les « défauts » du Canadien français apparaissent alors nombreux : xénophobie latente, colonialisme, une sorte d'arrivisme, de mesquinerie intellectuelle, une tendance à un insularisme parfois intransigeant ». ⁶³

Par ses écrits dans *Le Devoir* et *Cité libre*, dont il deviendra, après y avoir publié une dizaine de textes, le directeur-adjoint en 1960, et par sa participation à l'Institut canadien des affaires publiques, Falardeau fournit une critique de la société canadienne-française et de ses dirigeants qui maintiennent une idéologie de conservation. Dans le cadre d'un important colloque qu'il organise à Québec en 1952 à l'occasion d'un congrès annuel de la Canadian Political Science Association et dont le thème est « l'industrialisation de la Province de Québec et ses répercussions sociales », Falardeau décrit la situation du Canada français dans les termes suivants :

« Liés à Rome par la religion et à la France par la civilisation, nous sommes l'un des deux éléments politiquement essentiels d'un pays qui est lui-même, par vocation géographique, partie d'un triangle nord-américain. Si nous sommes *nord-américains* par naissance, nous sommes *français* par la civilisation et la langue, *catholiques* par tradition ou par conviction. Plusieurs questions qui se présentent comme des dilemmes exigeront des solutions prochaines. Comment concilier le souci d'une certaine prospérité collective avec les exigences spirituelles de la culture et du christianisme dont nous nous réclamons ? Comment atteindre un contrôle efficace de l'économie de notre partie de continent en face des impératifs du

63. J.-C. FALARDEAU, « Existe-t-il une culture canadienne-française définitive ou en voie de disparition ? », *L'Action nationale*, XI, mars 1941, p. 216.

capitalisme moderne? Chaque individu peut trouver facilement ses propres réponses. Mais que fera la collectivité? »⁶⁴

Dans cette communication, Falardeau veut tout particulièrement mettre en lumière ce qu'il appelle « l'un des caractères essentiels à notre pensée, à savoir le décalage souvent considérable entre l'image "officielle" du Canada français qui est proposée par certains interprètes de la société et, d'autre part, les situations de fait et les sentiments réels de la population ». ⁶⁵ Les responsables en sont principalement les « chefs nationalistes » dont « la rhétorique a élaboré l'image du Canada français aigri et révolté contre "les autres" et aussi le clergé ». Quelques années plus tard, parlant de l'œuvre du chanoine Groulx, Falardeau reprendra cette critique des nationalistes :

« L'œuvre de l'historien que fut le chanoine Groulx a exaspéré les récentes générations de Canadiens français contre les "Anglais". Elle a surtout débouché sur la notion d'un "État français" en Amérique, d'une Laurentie dont les jeunes enthousiastes se sont envoûtés dans le rêve d'une utopique réserve québécoise qui serait séparée du reste du Canada et, conséquemment, du reste du monde par un mur de Chine politique, religieux et linguistique. »⁶⁶

Pour Falardeau, le « vrai drame » de la société québécoise se situe non pas, comme le pensent plusieurs intellectuels québécois, sur le plan des « relations constitutionnelles avec le gouvernement fédéral » mais sur le plan de « l'antonomie entre la civilisation urbaine et américaine et l'identité religieuse et culturelle du Canada français ». Par exemple, celui-ci rappelle un dilemme aussi souligné par un de ses collègues de l'Université Laval, Maurice Tremblay,⁶⁷ à savoir qu'« il est impossible de vouloir à la fois perpétuer certains postulats du nationalisme canadien-français et entrer en concurrence réelle avec les entreprises capitalistes canadiennes et nord-américaines ». ⁶⁸

Le parti pris pour l'« industrialisme moderne » amène Falardeau à considérer comme négligeable le nationalisme canadien-français, qui « en tant que

64. J.-C. FALARDEAU, « Perspectives », dans : J.-C. FALARDEAU (éd.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Presses universitaires Laval, 1954, p. 248.

65. *Ibid.*

66. J.-C. FALARDEAU, « Les Canadiens français et leur idéologie », dans : Mason WADE, *La dualité canadienne*, Québec, Presses universitaires Laval, 1960, p. 37. À la même date, Falardeau dénonce, dans un article paru dans *Le Devoir*, « l'impardonnable erreur d'un repliement sur soi, de tout indigénisme, du stérile emprisonnement derrière les barreaux d'une impossible Laurentie » (« Notre culture, un phare ou une lampe de sanctuaire ? », *Le Devoir*, 29 janvier 1960, p. 4). Dans ses *Mémoires*, le chanoine Lionel Groulx cite de façon quelque peu ironique un texte écrit en 1938 par Jean-Charles Falardeau pour l'*Hebdo-Laval*, journal des étudiants de l'Université Laval : celui qui « deviendra » le disciple du R.P. Lévesque y prend la défense de Groulx, « bafoué, traité d'orgueilleux, d'imposteur, de toqué, d'aveugle volontaire et de professeur d'insanités par un cloporte comme J.-C. Harvey ». (Lionel GROULX, *Mes Mémoires*, III. 1926-1939, Montréal, Fides, 1972, p. 352.)

67. Maurice TREMBLAY, « Orientations de la pensée sociale », dans : J.-C. FALARDEAU (éd.), *Essais sur le Québec contemporain*, op. cit. : 192-208.

68. J.-C. FALARDEAU, « Perspectives », op. cit., p. 255.

credo n'a jamais été accepté de façon totale, à quelque époque que ce soit, que par un nombre relativement restreint d'individus ou de cénacles » et à défendre la Confédération canadienne :

« Il importe, écrit-il, de considérer [les problèmes économiques et culturels du Canada français] dans la perspective d'une comparaison avec d'autres pays plus anciens et contemporains dont l'aventure fut semblable à la nôtre, et non plus de façon exclusivement introspective. Un tel effort d'objectivation entraînera une plus grande auto-détermination et une libération. C'est grâce à une telle franchise que, dans le cadre de la Confédération canadienne, nos relations avec nos compatriotes anglophones ont acquis l'allure sereine que nous leur connaissons. Ces relations sont maintenant bien engagées. On abandonne petit à petit l'aigreur ou le lyrisme qui nous empêchait jadis d'être francs les uns avec les autres. Il y aura toute une histoire à écrire des étapes qui ont rendu possible ce duo presque harmonieux. La phase difficile de notre mariage de raison avec le Canada est en voie de prendre fin. Notre pays reconnaît maintenant de plus en plus qu'il est essentiellement inspiré par deux civilisations. »⁶⁹

Cette position est celle-là même qui, selon Maurice Tremblay et Albert Faucher, tous deux professeurs à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, caractérise l'action de cette Faculté :

« L'attachement patriotique que la Faculté des sciences sociales porte à la culture canadienne-française et qu'elle prétend bien servir de la meilleure façon en l'ouvrant aux riches apports culturels qui s'offrent à elle, n'aboutit pas, dans ses perspectives, à un nationalisme ethnocentrique à l'intérieur de la Confédération. En effet, à titre d'institution *canadienne*, elle se reconnaît l'obligation de travailler positivement, dans sa sphère, à la promotion du bien commun canadien, auquel doit être subordonné, en justice sociale, le bien de tous les groupes particuliers du pays. »⁷⁰

Sans occuper de poste proprement politique, Falardeau acceptera pour sa part de participer, en tant qu'universitaire, aux activités de la Commission nationale de la jeunesse, au Conseil canadien de la recherche en sciences sociales et à l'Office national du film : il s'identifie et s'associe ainsi à « l'élite nouvelle », cette élite « intellectuelle, rationnelle, technicienne et efficace »,⁷¹ qui se superpose aux professionnels de la politique, aux hommes politiques, pour les contester et les guider.

Parce qu'elle impose un nouveau rapport à la réalité, l'activité d'enseignement et de recherche en sociologie introduit une nouvelle conception de la politique, à la fois de la réflexion et de l'action politiques : l'intention ou l'ambition devient alors, comme le souligne Jean-Charles Falardeau dans la préface d'un ouvrage engagé, *La grève de l'amiante*, d'« être réaliste ». Certes, la réflexion et l'action politiques demeurent toujours partiales, partisanses, mais

69. *Id.*, p. 256.

70. Maurice TREMBLAY et Albert FAUCHER, « L'enseignement des sciences sociales au Canada de langue française », dans : *Les Arts, Lettres et Sciences au Canada*, Ottawa, Cloutier, 1951, p. 203.

71. J.-C. FALARDEAU, « Élités traditionnelles et élites nouvelles », *op. cit.*

elles doivent maintenant répondre à une nouvelle exigence, celle de reposer sur un « effort d'objectivation ». Et pour différencier sa génération d'intellectuels de la génération précédente, Falardeau ne remplace pas seulement le mot « national » par le mot « social » : la différence en est une d'optique, « ceux qui se préoccupent aujourd'hui du problème social voulant être réalistes ». ⁷² Le lieu d'où ces nouveaux intellectuels entendent parler n'est donc pas, pour reprendre une distinction wébérienne, celui de conviction ou de la passion mais bien celui de la responsabilité intellectuelle, qui se manifeste dans le souci de probité, l'esprit de lucidité, la patience des études minutieuses, la capacité de formuler des interrogations d'une façon sérieuse et l'objectivité. ⁷³

« Il est normal », écrira l'un des professeurs de la Faculté des sciences sociales, Léon Dion, qui refuse que l'universitaire puisse devenir tour-à-tour politicien, chef ouvrier, journaliste, débattant, administrateur et propagandiste,

« que les influences et les ordres de préoccupations venant de l'extérieur occupent une place importante dans la vie académique [...]. Tout en reconnaissant le caractère normal de ce conditionnement, il faut tâcher d'en minimiser l'influence en développant un sens rigoureux de la vie académique à l'intérieur de la Faculté. Si on n'y parvenait pas, on courrait le risque d'y voir s'introduire une échelle d'appréciation de l'activité de l'universitaire qui serait établie d'après des critères et des intérêts non académiques. » ⁷⁴

Parce que le nouveau discours social exige distance et autonomie (relative), il ne peut être formulé que de l'université et celui qui le formule doit se donner une éthique qui fera de sa science ou de sa discipline une discipline « académique ». Pour sa part, Jean-Charles Falardeau qui s'était engagé auprès de mouvements coopératif (revue *Ensemble*) et syndical et qui s'était impliqué dans la lutte contre le duplessisme (et le nationalisme d'alors), donne, à partir du début des années 1960, une orientation plus proprement académique à ses activités intellectuelles : « Les années 1960 me ramènent, écrira-t-il dans son "Itinéraire sociologique", vers de nouveaux soucis de recherches. » ⁷⁵ L'une de ses préoccupations est aussi de fournir à la sociologie une assise plus proprement universitaire ou académique en créant une revue spécialisée centrée sur le Québec, *Recherches sociographiques*, en organisant des lieux de discussions (colloques de la revue, dont le premier porte sur *La situation de la recherche sur le Canada français*) et en construisant une tradition sociologique. Cette dernière préoccupation, qui est d'accroître la légitimité de la sociologie en lui découvrant une histoire amène Falardeau à réhabiliter l'œuvre de Léon Gérin ⁷⁶ et à

72. J.-C. FALARDEAU, « Préface », dans : P.E. TRUDEAU, *La grève de l'amiante*, Montréal, Cité libre, 1956, p. xviii.

73. *Id.*, pp. xi-xviii.

74. Léon DION, « Aspects de la condition de professeur d'université », *Cité libre*, 26, juillet 1958, p. 24.

75. J.-C. FALARDEAU, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, p. 225.

76. J.-C. FALARDEAU (avec P. GARRIGUE), *Léon Gérin et l'habitant de Saint-Justin*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1968.

reconstituer une histoire des idées à partir du XIX^e siècle.⁷⁷ Personnellement, celui-ci revient à ses « inclinaisons premières », la littérature, pour développer une problématique sociologique de la littérature et plus largement de la culture et de l'imaginaire,⁷⁸ et dans son enseignement, ses écrits et aussi par sa participation à l'Académie des sciences morales et politiques, il rappelle constamment à ses collègues les exigences mêmes de toute l'activité universitaire, de tout travail académique : le refus de la « joyeuse facilité, du laisser-aller et de la médiocrité », le rejet du dogmatisme et de tout sectarisme, le souci d'objectivité et l'esprit inventif, etc.⁷⁹ L'enjeu semble donc, pour cet intellectuel, s'être déplacé, du champ politique au milieu universitaire, mais parce que toute réflexion éthique, même en sciences ou en sciences sociales, risque de conduire au maintien ou à la contestation du système de stratification propre au milieu scientifique et, plus largement, à la défense ou à la remise en question de la structure même des rapports sociaux,⁸⁰ toute volonté de maintenir ou d'accroître l'autonomie d'une discipline telle la sociologie a une portée politique : elle aura été la condition de la constitution de la sociologie en tant que discipline universitaire.

Marcel FOURNIER

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

77. J.-C. FALARDEAU, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des affaires culturelles, 1964 ; *Étienne Parent, 1802-1874*, Montréal, La Presse, 1975.

78. J.-C. FALARDEAU, *Notre société et son roman*, Montréal, HMH, 1967 ; *Imaginaire social et littérature*, Montréal, Hurtubise HMH, 1974.

79. J.-C. FALARDEAU, « Itinéraire sociologique », *op. cit.*, p. 226.

80. H.S. BECKER, « Art as collective action », *American Sociological Review*, XXXIX, 6, 1978, p. 273.